

PROVINCE DE BRABANT

WALLON

Arrondissement de NIVELLES

COMMUNE

de

**ITTRE**



**Avis**


Conformément à l'article L1313-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Collège communal porte à la connaissance du public que :

- **Le budget communal des services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2021 a été arrêté en séance du Conseil communal du 15 décembre 2020.**

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale d'Ittre, rue de la Planchette 2 à 1460 Ittre, au service des Affaires générales, pendant les heures d'ouverture des bureaux, de 9h à 12h et ce durant 10 jours à partir du 18 décembre 2020.

Ittre, le 18 décembre 2020

La Directrice générale,

  
C. Spaute



Le Bourgmestre,

  
Ch. Fayt